

**AVERTISSEMENTS**

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE**
- Les produits visés aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

**MISES EN GARDE**

- Les produits visés aux présentes ne doivent être utilisés qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre.
- Les produits visés aux présentes sont pour l'intérieur seulement.
- Conserver les présentes directives.
- Pour éviter d'endommager le produit décrit aux présentes, il ne faut PAS se servir de produits désinfectants atomisés en pulvérisateur, en vaporisateur ou autre. NE PAS vaporiser de liquide sur le produit. Utiliser un chiffon humide avec du savon doux pour le nettoyage.

DI-003-ZS057-52C

DIRECTIVES

FRANÇAIS

**Préparation**

- Installation dans n'importe quelle boîte murale pour un dispositif.
- Possibilité d'installations groupées.
- Plaque Decora<sup>MD</sup> requise (vendue séparément).
- Fils de commande à basse tension de 0-10 V c.c. pouvant être de classe 1 ou 2.

**REMARQUE IMPORTANTE** : si on choisit la classe 2, tous les dispositifs du circuit doivent pouvoir la prendre en charge, et le gradateur doit être raccordé conformément aux directives qui suivent.

**Installation de gradation de 0-10 V c.c. :**

Pour le câblage de commande de 0-10 V, il faut raccorder le fil VIOLET au fil de ligne de 0-10 V et le fil ROSE au fil commun de 0-10 V en employant des méthodes de classe 1 ou 2, telles que décrites aux présentes, dans les directives des ballasts/luminaires/régulateurs employés ou encore sur les étiquettes de ces derniers. Il faut en outre respecter les exigences de toutes les autorités en ce qui concerne les types de fil à utiliser, les manchons à privilégier, les méthodes d'isolation, etc. Les circuits de classes 1 et 2 doivent être isolés les uns des autres conformément aux prescriptions du National Electrical Code américain et du Code Canadien de l'électricité.

**REMARQUE** : selon la date de fabrication du dispositif, le fil rose de 0-10 V pourrait être gris.

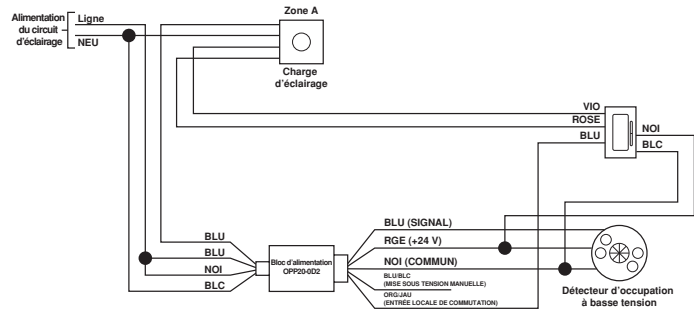
**REMARQUES :**

- Les tubes ou manchons devraient avoir été approuvés par un laboratoire reconnu à l'échelle nationale (UL/CSA/ETL) comme étant aptes à assurer une séparation mécanique égale à 0,25 po (6,35 mm) dans l'air.
- Les capuchons reliant les fils de commande de 0-10 V devraient avoir été approuvés et HOMOLOGUÉS.
- Les tubes, manchons et connecteurs devraient être fournis par l'entrepreneur chargé de l'installation.

**Installation**

**AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.**

1. Dénuder les fils sur 3/4 po (1,9 cm) et les raccorder conformément au schéma de câblage. S'assurer que les fils sont solidement reliés et qu'aucune section de cuivre n'est exposée.



ZS057-ALZ	BOÎTE	FONCTION
NOIR	ROUGE	+24 V c.c.
BLANC	NOIR	COMMUN
BLEU	ORANGE/JAUNE	COMMUTATION LOCALE
VERT	VERT	TERRE
VIOLET	VIOLET	+0-10 V (GRADATION)
ROSE	ROSE	COMMUN (GRADATION)

**REMARQUE** : selon la date de fabrication du dispositif, le fil rose de 0-10 V pourrait être gris.

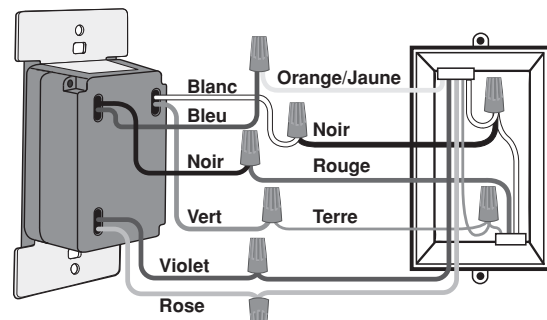
2. Insérer délicatement les fils et le dispositif dans la boîte, et assujettir le tout au moyen des vis fournies.

3. Rétablir l'alimentation et vérifier les fonctions de commutation du dispositif. Le témoin d'état devrait clignoter brièvement en VERT quand on appuie sur le haut ou le bas de la bascule.

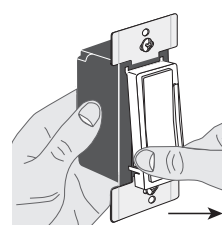
4. Changer la couleur du dispositif au besoin.

5. Poser une plaque Decora.

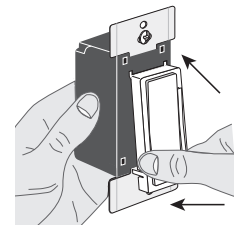
**Installation utilisant les mêmes méthodes de câblage montrée**



**REMARQUE** : selon la date de fabrication du dispositif, le fil rose de 0-10 V pourrait être gris.



Appuyer sur les côtés pour dégager.

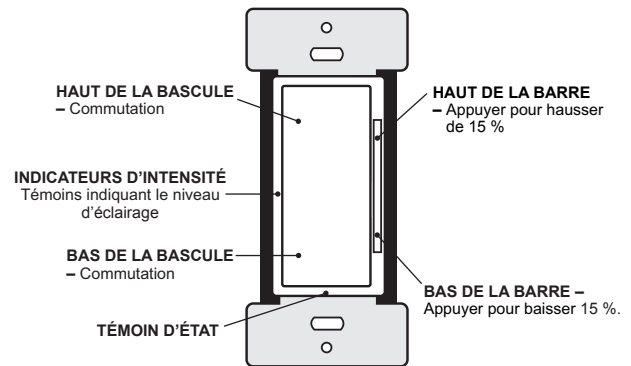


Aligner la touche et serrer les languettes latérales

## Fonctionnement en réseau

- Les fonctions, le comportement des témoins et l'interface utilisateur peuvent être réglés suivant les caractéristiques du système en place. Se reporter à la documentation relative à ce dernier pour en savoir plus.
- Vérification d'état
  - Appuyer sur le haut ou le bas de la bascule pendant cinq secondes, jusqu'à ce que le témoin d'état clignote une fois en AMBRE.
  - Relâcher la bascule.
  - Le témoin clignotera pour indiquer l'état du dispositif :
    - un clignotement ROUGE pour indiquer qu'il n'a pas été configuré;
    - trois clignotements VERTS pour indiquer qu'il est connecté au réseau.
- Association
  - Quand on le sort de sa boîte, le dispositif ne fait partie d'aucun réseau. Pour l'associer, appuyer sur le haut ou le bas de la bascule pendant une dizaine de secondes, jusqu'à ce que le témoin d'état se mette à clignoter en AMBRE une deuxième fois.
  - Le témoin clignotera lentement en VERT pendant que le dispositif cherche un réseau.
- Rétablissement des valeurs par défaut
  - Appuyer sur le haut ou le bas de la bascule pendant une vingtaine de secondes, jusqu'à ce que le témoin d'état clignote en AMBRE pour la troisième fois.
  - Relâcher la bascule.
  - Le témoin d'état passe du VERT à l'AMBRE pendant que le dispositif se réinitialise, puis s'éteint une fois l'opération complétée.
  - Le dispositif ainsi réinitialisé revient en mode d'association.

**REMARQUE :** si on enfonce le haut ou le bas de la bascule pendant 25 secondes ou plus, le dispositif sort du mode d'association et revient en mode de fonctionnement normal. Le cas échéant, le témoin d'état clignotera une quatrième fois en AMBRE.



FICHE TECHNIQUE	
N° de catalogue	ZS057-ALZ
Tension d'entrée	24 V c.c.
Courant d'entrée	20mA
Connexions réseau	IEEE 802.15.4, 2,4 GHz, réseau maillé sans fil avec des distances maximales de 75 pi (22,9 m) entre dispositifs
Température de fonctionnement	0°C - 40°C (32°F - 104°F)
Température de rangement	-40 à 85 °C (-40 à 185 °F)
Niveau de pollution UL	2
Impulsions de tension UL	800 V (circuit de 24 V), 4 000 V (circuit de 0-10 V)
Utilisation	Commande de fonctionnement, équipement de gestion de l'énergie
Type d'action	Type 1

### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE LA FCC :

Le produit décrit aux présentes est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Il peut être utilisé à condition qu'il (i) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (ii) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit. Le produit décrit aux présentes a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable en milieu résidentiel. Ce produit génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si le produit est une source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre le produit et les récepteurs;
- brancher le produit à une prise sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

### VOISINAGE ET EXPOSITION AUX RADIOFRÉQUENCES :

Afin de se conformer aux exigences du bulletin OET 65 de la FCC et de respecter les seuils d'exposition aux radiofréquences prescrits par l'ISDE pour le grand public (environnements non contrôlés), les dispositifs décrits aux présentes devraient être installés et utilisés à une distance minimale de 7,9 po (20 cm) de toute personne. Ils ne doivent être ni installés ni utilisés près d'autres antennes ou transmetteurs.

### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES D'INDUSTRIE CANADA :

Ce produit est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux cahiers des charges sur les normes radioélectriques d'ISDE pour les produits exempts de licence. Il peut être utilisé à condition qu'il

(1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse du responsable de la conformité pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit. Pour respecter les limites d'intensité de champ des RF de la FCC et d'ISDE pour le grand public (environnements non contrôlés), l'antenne ou les antennes employées pour ce transmetteur doivent être placées de façon à maintenir une distance d'au moins 20 cm de toute personne, et ne doivent être ni installées ni utilisées avec d'autres antennes ou transmetteurs.

Classe B. Conformité CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

### CANADA SEULEMENT

Pour obtenir des renseignements sur les garanties ou les retours de produits, les résidents canadiens peuvent écrire à la Manufacture Leviton du Canada S.R.L., a/s du service de l'Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9, ou encore composer le 1 800 405-5320.

#### GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 2 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 2 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Ligne d'Assistance Technique : 1-800-405-5320 (Canada seulement) [www.leviton.com](http://www.leviton.com)